

de l'armoire à pharmacie en 1876, de quoi s'agissait-il?

• (4.40 p.m.)

Demandons aux Indiens eux-mêmes d'être justes. Demandons-leur si en 1876, ils songeaient aux soins médicaux dans des hôpitaux modernes avec tous les médicaments du blanc. Je voudrais dire à ceux qui l'ignorent et rappeler aux autres que le guérisseur des tribus indiennes dans l'Ouest canadien n'était pas sans mérite. Si ces tribus avaient tenu des archives, elles auraient révélé qu'une squaw à la naissance de son enfant ne mourait jamais de gangrène ou d'une autre maladie. La naissance était naturelle et normale et le taux de décès n'était pas aussi élevé que certains gens aiment à le croire. Les Indiens ont abandonné les méthodes du guérisseur et accepté la médecine des blancs.

Je voudrais savoir une fois pour toutes ce qu'on entendait par armoire à pharmacie? Promettions-nous à ces gens que quels qu'en soient les frais, nous leur fournirions des soins médicaux à perpétuité? Je ne crois pas que les Indiens en soient bien sûrs. Rassemblons-les autour de la table du conseil et demandons-leur ce qu'ils espéraient, ce qu'ils croyaient lorsqu'ils ont signé ces traités. Voyons s'il est possible de revenir 100 ans en arrière pour demander aux Indiens quel est le prix qu'ils accepteraient en échange de l'immensément riche partie septentrionale de ce continent. Si nous ne parvenons pas à recueillir leur avis unanime sur ce point, ce qui est plus que probable puisque nous ne parvenons pas à obtenir l'avis unanime des provinces, interrogeons-les alors par région et essayons de nous entendre avec eux, afin de réparer le mal que nous leur avons fait. Je ne songe en ce moment qu'au mal que leur a fait le blanc. Peut-être les Indiens ont-ils contribué à leur propre déchéance. Peut-être y en a-t-il eu parmi eux qui ont accepté des collines de sable qui n'avaient aucune valeur en échange de certaines des terres arables et fertiles qui sont à nous maintenant, en croyant qu'ils faisaient une bonne affaire parce que le blanc leur avait donné un baril de farine ou avait donné un bel habit à leur chef. Cela ne marche plus aujourd'hui. Je ne crois pas que les contribuables canadiens pensent que les Indiens ont été traités comme ils auraient dû l'être.

On nous dit que le gouvernement a un peu trop dépensé et qu'il ne peut plus payer les services de santé aux Indiens. Je ne crois pas que le poste des soins aux Indiens ou à leurs enfants soit le premier endroit où porter la

hache. Cela est indiscutable. Je ne crois pas qu'il y ait divergence de vues parmi les députés car, à mon avis, nous voulons tous aller au fond de cette affaire. Nous ne saurions le faire en promettant l'institution d'une commission des Indiens dans un avenir douteux. Nous devons l'instituer dès maintenant et régler d'abord les problèmes les plus pressants. Ce côté-ci de la Chambre ne s'opposerait aucunement à une telle mesure du ministre. Nous ne demandons que ce que l'honneur nous oblige, comme bons citoyens canadiens, à fournir à nos frères germains. Qu'on ne parle plus de ces charmants petits Indiens: cela est déplacé. Ils veulent prendre la place qui leur revient de plein droit au Canada. Mon expérience des Indiens me porte à croire que, lorsqu'ils ont l'occasion de s'instruire, ils veulent la saisir pour s'adapter au XX<sup>e</sup> siècle.

Il est exact que quelques-uns appartiennent à des bandes qui n'ont pas d'argent à consacrer aux médicaments. Quelques-uns n'ont même pas de traité avec la population canadienne qui leur permettrait d'espérer un peu de justice. Je ne crois pas qu'il soit équitable de notre part de dire: «Montrez-nous les actes authentiques qui vous donnent ces droits.» Tout être humain né au Canada a droit à sa place au soleil, à une bonne nourriture et à un toit, pourvu qu'il soit bon citoyen. J'ai foi en l'Indien d'aujourd'hui. Je crois qu'il veut y mettre du sien. Il ne veut pas d'un gouvernement paternaliste. Il veut la chance de s'instruire, d'instruire ses enfants et de protéger sa santé.

Parfois, nous demandons aux Indiens de développer leurs réserves. Certaines sont impropres à être habitées par des hommes. Il y a des Indiens qui n'ont même pas de réserve où habiter. Il y a dix ans que j'ai conçu quelques-uns de ces projets. L'un d'entre eux consisterait à déménager les Indiens du Fort Chipewyan au parc de Wood Buffalo. On m'a répondu qu'il faut préserver le caractère inviolable du parc. Je continue à placer le bien-être de ces gens au-dessus du caractère inviolable du parc de Wood Buffalo ou de la grue blanche. Je ne veux pas critiquer un groupe en particulier. J'envisage l'avenir.

Lorsque nous entamerons des négociations avec les gouvernements provinciaux intéressés, les Territoires du Nord-Ouest et les Indiens, nous devrions adopter une attitude positive. Je le répète, je ne pense pas que nous puissions rallier l'unanimité. Nous ne pourrions même pas, j'imagine, tomber d'accord sur le genre de commission à instituer. Mais faisons de notre mieux. Dotons la commission de cinq membres dont un j'espère,